

Un métier qui conjugue dimension humaine et expertise juridique et procédurale

Le rôle du greffier est majeur dans le fonctionnement de la Justice : il est garant de l'authenticité des actes juridictionnels et tout acte accompli en son absence peut être annulé. Technicien de la procédure, il enregistre les affaires, prévient les parties des échéances importantes, effectue des recherches juridiques, prend note du déroulement des débats, rédige les procès-verbaux et met en forme les décisions. Il est aussi chargé de renseigner, orienter et accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Formation rémunérée, stages de terrain et évolution de carrière

Les lauréats des concours suivent ensuite une formation rémunérée de 18 mois alternant cours théoriques à l'École nationale des greffes de Dijon et stages pratiques en juridictions. A l'issue de la formation et selon leur rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés. Au cours de sa carrière, le greffier peut changer de mission ou de juridiction sur l'ensemble du territoire national. Il peut également évoluer vers des fonctions de catégorie A et accéder ainsi à différents niveaux de responsabilité : Cadre greffier, par concours ou promotion professionnelle, Directeur des services de greffe, par concours ou promotion professionnelle. Le métier de greffier offre une rémunération évolutive. La profession de greffier a connu une revalorisation en mars 2022 et en octobre 2023.

Conditions d'accès aux concours

Concours externe

Être de nationalité française.

Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac+2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins trois enfants, qui en sont dispensés), au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit le 31 mars 2026.

Concours interne

Être de nationalité française.

Être en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire à la date du début des épreuves écrites, soit le 31 mars 2026.

Justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours soit le 1er janvier 2026, de quatre années au moins de services publics.

Le calendrier prévisionnel

Inscriptions : jusqu'au 8 janvier 2026

Epreuves écrites des concours externe et interne : 31 mars et 1er avril 2026

Résultats d'admissibilité : 18 mai 2026

Epreuves orales : à partir du 8 juin 2026

Résultats d'admission : 3 juillet 2026

Plus d'informations sur : [Concours greffiers 2025-2026](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité